

OP. M 10/22



APERÇU
DE
L'ANTIQUITÉ DES VAUDOIS
DES ALPES
D'APRÈS LEURS POÈMES EN LANGUE ROMANE
PAR
ALEXIS MUSTON

PIGNEROL

IMPRIMERIE CHIANTORE & MASCARELLI

1881

APERÇU
DE
L'ANTIQUITÉ DES VAUDOIS
DES ALPES

D'APRÈS LEURS POÈMES EN LANGUE ROMANE

PAR
ALEXIS MUSTON

PIGNEROL
IMPRIMERIE CHIANTORE & MASCARELLI
1881

REGISTRO INGRESSO

N. 4889

APERÇU
DE
L'ANTIQUITÉ DES VAUDOIS
DES ALPES

D'APRÈS LEURS POÈMES EN LANGUE ROMANE

I.

Origine des langues romanes.

On sait que presque toutes les langues européennes, ont plus ou moins subi l'influence du latin. Celle des nations dites *de race latine* (l'Italie, la France, l'Espagne et la Roumanie), en ont été le plus profondément pénétrées. Mais entre l'époque où le latin était parlé couramment, et l'avènement définitif des langues modernes, s'étend une période de plusieurs siècles, pendant laquelle le latin régulier, continuant de tomber en désuétude et comme en

décomposition, fut envahi par une foule de patois irréguliers : mélange fortuit d'expressions indigènes et de termes latins, de plus en plus altérés.

Dans cette cohue de dialectes, l'usage fit peu à peu prévaloir quelques idiomes d'un caractère plus général, qui, répandus sur un plus grand espace, compris par plus de monde, acquirent une prédominance croissante, où commença de se dessiner la langue nationale. La France eut deux de ces idiomes : la langue d'oc et la langue d'oïl ; la langue française actuelle est née de leur rapprochement ; mais avant que ce rapprochement se fût opéré, une des branches de la langue d'oc, l'idiome provençal, avait déjà acquis une valeur littéraire.

Les premiers de ces grands poèmes, nommés *Chansons de Gestes* et de ces vastes compositions allégoriques, telles que le *Roman de la Rose*, furent écrits dans cet idiome, et obtinrent une si vaste renommée, que le Dante lui même avait commencé d'écrire son poème en provençal.

Etant ainsi la première des langues modernes qui soit sortie du latin, le français en a dû garder des traces plus directes et plus profondes.

Son orthographe a longtemps été surchargée de lettres inutiles, imposées par l'étymologie.

— Un *escripte* de *scriptus*; *adventure* (on dit encore: *advenir*); *noces* de *nuptiæ*; *fenestre* de *fenestra* etc. sans compter les desinales de plusieurs mots, tels que *clef*, *bled*, *lieu* etc.

L'italien au contraire, a coupé court dès sa naissance, à cet arrière-fait de lettres parasites; et, comme les idiomes intermédiaires dont il était issu, il n'a employé pour écrire les mots, que les lettres nécessaires à en rendre le son.

Dans le français en outre, l'empreinte des déclinaisons latines s'est d'abord maintenue, à l'instar des idiomes dont il était sorti. — Cette empreinte consiste en une modification du mot, suivant qu'il est sujet ou régime: ce qui correspondait pour le latin, au nominatif et à l'accusatif. — La règle de ces transformations a été exposée en détail par M. Littré, dans une étude sur *la formation de la langue française*, placée en tête de son grand dictionnaire.

Cette trace des déclinaisons latines s'est conservée, dans les idiomes français, jusqu'au quinzième siècle; et comme elle n'apparaît pas dans

les ouvrages Vaudois, on en a conclu qu'ils étaient postérieurs au quinzième siècle.

C'était considérer les ouvrages Vaudois, comme des productions françaises; et cette attribution erronée peut s'expliquer fort naturellement par suite d'un fait que nous allons exposer.

II.

Formation italienne de l'idiome Vaudois.

Au commencement de ce siècle, un membre de l'Académie française, RAYNOUARD, publia un *Choix de poésies originales des Troubadours*, dans lequel il avait fait entrer les poèmes Vaudois. Ceux-ci furent dès lors considérés comme appartenant à la même formation linguistique que les autres pièces du recueil. Raynouard en avait fait cependant une division spéciale intitulée *Monuments primitifs de la Langue Romane*. On ne connaissait alors de langue romane, que celle des troubadours, et on ignorait encore que les modifications verbales du vieux français ainsi que des idiomes dont il était sorti, fussent une trace des déclinaisons latines. Lorsque cette dernière particularité eut été découverte, on vit bien tout de suite que les *monuments primitifs* d'une langue, qui fut en pleine floraison au douzième siècle, ne pouvaient dater du quinzième; mais on se dit: Raynouard s'est trompé :

ces ouvrages qu'il a cru si anciens, sont relativement fort modernes.

Depuis lors, d'autres publications ont fait connaître d'autres idiomes, également *romans*, mais de formation diverse; au roman provençal, qui avait été essentiellement celui des troubadours, se joignirent les romans languedocien, gascon, normand, picard, etc. caractérisés par des tournures, des vocables, des accents particuliers propres à chacune de ces contrées, mais conservant tous cependant *la distinction des cas*: trait caractéristique des origines de la langue française. Mais il est d'autres langues, telles que l'espagnol et l'italien qui sont aussi des langues romanes, et qui n'ont jamais connu la distinction des cas, même dans les dialectes dont ils étaient sortis.

Il y a ainsi diverses familles de dialectes formateurs des langues actuelles. Le dialecte Vaudois a été placé dans la famille française, tandis qu'il appartient à la famille italienne. C'est ce que je vais essayer de démontrer.

Il y a dans toutes les langues quelques mots exclusivement propres à chacune d'elles, soit comme vocables, soit comme signification. Tel

est, en italien, le mot *roba*, employé pour désigner toute chose visible, nous appartenant, soit en masse, soit en détail. *La mia roba*, cela dit tout. Ce mot, typique de l'italien, se trouve dans les écrits vaudois; ainsi dans *Lo novel sermon*, vers 131: «*Per acquistàr la roba te conven gran lavor*: pour gagner quelque chose il te faut grand travail ». Littéralement: *pour acquérir du bien...* mais le sens exact serait: *pour avoir le nécessaire*; LA ROBA: *quoique ce soit*. Le mot *roba* est aussi dans *lo novel confort*, strophe 28^{me}; mais on le chercherait en vain dans les idiomes romans d'origine française.

Il n'existe également, dans ces idiomes, *pas une seule* de ces terminaisons en *zza*, si fréquentes dans l'italien: *bellezza*, *debolezza*, *fortezza*, *giovinazza*, etc. — et qui abondent dans les écrits vaudois, où la manière d'écrire est seule modifiée: *bellezza* (dans le *Novel Sermon*, vers 233; dans *lo despreczi del mont*, vers 88, 92; dans l'*Avangéli dé li quatre séménez*, strophes 72, 74, etc.); *fortalezza*: *Novel Sermon*, vers 34, 196, 235; *destrecza*: *Novel Confort*, 67: *amarecza* etc.

Dans les cas où le latin avait deux mots pour exprimer la même chose, comme *femme*, *femina*

et *mulier*, chaque langue dérivée a pu choisir le sien. Il n'existe aucun dérivé de *mulier*, dans les idiomes français; tandis que le Vaudois a *molher* (*Avangeli de li 4* semez, strophe 60) encore tout rapproché de *mulier*; et *molie* (*Noble Leçon*, vers 136) origine évidente du *moglie* des Italiens; ce qui prouve, pour le dire en passant, que l'idiome Vaudois est non seulement de formation italienne, mais qu'il aurait contribué lui même à former l'italien.

Au point de vue de la syntaxe, on trouve également dans le dialecte Vaudois, des tournures impossibles dans notre langue, et tout à fait caractéristiques de l'italien; ainsi: *non parlar*, signifiant *ne dites rien*, ne se concevrait pas dans un idiome d'origine française; et cette organisation phraséologique révèle, à elle seule, une origine italienne. Des constructions semblables abondent dans les écrits Vaudois: *Non te alegrar*: « Ne te réjouis pas » dans *Lo Despreczi del mont*, vers 23. *Non amar trop lo mont*: n'aimez pas trop le monde » *Lo Novel Sermon*, vers 144. *Non istar plus aqui*: « Ne restez plus là » dans *La Barca*, strophe 48: *Non laysar d'ubrir lo tio cor*: « Ne

laisse pas d'ouvrir ton cœur », même ouvrage, strophe 51: *é non aténdré...* « et n'attends pas... » *ibid.* str. 53. — *Racontar encor*: « raconte encore » *id.* str. 54; etc.

Il en est de même dans les ouvrages en prose. *Non te desperar de li fills*: « Ne te désespère pas de tes enfants ». *Dé l'ensègnament dé li filli*: dans Perrin, page 231. Et puis, des expressions tout italiennes: *nos affaires*, *nostras facendas* (*id.* p. 233), en italien: *nostre faccende*; mais *nostras*, est plus près du latin. — L'église de Christ, *quoique petite...* » *énayma pèchinita*: (c'est moi qui accentue); ce dernier mot n'est-il pas tout italien? ou du moins de formation italienne, car la langue actuelle ne l'a pas conservé. Enfin, ces nombreux infinitifs terminés en *ar*, qu'on observe dans le dialecte vaudois, tandis que le français n'en offre pas un seul exemple: et qu'en revanche on trouve avec une terminaison presque identique en italien: (*amar, amare, salvar, salvare*, etc.) ne montrent-ils pas qu'il existe des affinités natives entre le vaudois et l'italien, plutôt qu'entre le vaudois et le français? Il peut arriver sans doute que tous trois se ressemblent lorsque le même mot

dans les trois langues, est dérivé du même mot latin comme *aimer*, *amar* et *amare*: ce dernier infinitif ayant été retenu tel quel par l'italien; mais dans les mots dénués de radical commun (comme pour le verbe *acheter*: en latin *emere*, en italien *comprare*, et en vaudois *comperar* (*Novel sermon* v. 13), ne voit-on pas que le vaudois et l'italien, ont puisé à une source identique, tandis que le français est arrivé par une voie différente, au terme qu'il a adopté.

La même observation est applicable à bon nombre d'autres mots: *rubar*, voler, en italien *rubare*; *aider*, porter secours: en vaudois *ajutar*, en italien *aiutare* etc. Le vaudois semble être ici une langue jumelle de l'italien; mais il reprend son originalité dans les mots qui lui viennent directement du latin, sans que l'italien les ait adoptés.

Ainsi par exemple du latin *cremare*, qui signifie *brûler*, les Vaudois ont visiblement tiré leur mot *crémar* qui a la même signification; tandis que l'italien dit *bruciar* ou *ardere*, ce qui peut venir également du latin, mais non du même radical.

D'où il résulte que le dialecte vaudois, tout en se formant du latin, comme les autres langues romanes, a eu sa formation individuelle, originale et spontanée. Cette formation s'est opérée sous l'influence du génie italien; comme l'attestent les mots propres à l'Italie, les désinences italiennes, les flexions verbales, et surtout les constructions négatives, si opposées au génie de la langue française: toutes formes qui abondent dans les compositions vaudoises.

Cela suffit pour établir, que l'idiome vaudois, doit rentrer dans la famille des dialectes de formation italienne, et non dans la famille française, où se conservait la trace des déclinaisons latines.

III.

Age probable des poèmes vaudois.

L'idiome Vaudois, étant de formation italienne et non française, la règle *des cas* maintenue dans tous les idiomes français jusqu'au quinzième siècle, cesse d'être applicable aux ouvrages vaudois; ils peuvent dès lors être antérieurs à cette époque.

Cherchons à quelle date ils peuvent remonter. — Une telle recherche ayant été faite pour la *Noble Leçon*, je ne ferai que la reproduire, en l'abrégeant un peu.

On trouve dans ce poème, l'épithète de *Baron*, appliquée à Abraham (vers 139) aux prophètes (v. 221) et aux Mages d'Orient, qui vinrent s'incliner devant le berceau du Sauveur.

Quel est ici le sens de cette expression nobiliaire ?

Le mot *baron*, a eu selon les temps, des significations bien différentes. Il servit d'abord à désigner un homme fort et courageux. C'était dans le dixième siècle. A cette idée de courage

se joignit ensuite une idée de grandeur et de générosité. On lit dans la *Chanson de Roland*, qui est du XI^e siècle :

Deus ! quel baron s'eust chrestienté !

(str. 124) c'est-à-dire :

Dieu ! quel héros, s'il eut été chrétien !

Dans le XII^e siècle, bien que cette acception soit encore en usage, une nouvelle signification prédomine ; ce n'est plus pour sa vaillance qu'un homme est appelé baron, mais pour sa sainteté.

.... l'abaie du baron Saint-Maar.

(*Chansons des Saxons*, str. VII) s'est commandée (*recommandée*) à Dieu et au baron Saint-Pierre. (*Berte aux grands pieds*, str. 40. — Ce poème est de la fin du douzième siècle. Il a été publié à Paris en 1832).

Une autre signification, s'attache ensuite au terme de *baron*, et se perpétue jusqu'au XV^e siècle. Ce mot devient synonyme de *mari*.

« Un chevalier espousa une dame laquelle » avoit enfans d'autre baron ». (*Coutumes du Beauvoisis*. L. III, c. 4.) Et Montesquieu précise bien le sens de ce terme, lorsqu'en parlant du droit ancien il dit : « Il fallait qu'une

femme fut autorisée par son baron, c'est-à-dire par son mari ». (*Esprit des Lois* : xxviii, 259).

Cette synonymie durait encore, que déjà on commençait à faire de *baron* l'analogue de maître et seigneur. (De là l'expression par laquelle une femme parfois désigne encore en souriant, son mari). Dans le XV^e siècle l'expression de *grands barons*, est couramment employée pour celle de *grands seigneurs*. — Cette » nuit avoient fait le guet deux *grands barons* » de France ». (FROISSARD, *Chroniques* Liv. I, ch. 1, p. 139. Il s'agit ici du duc de Montmorency et du sire de Saint-Saullien.

Plus tard le terme de baron, devint un titre nobiliaire.

Ainsi, d'abord homme vaillant; puis, saint personnage; ensuite mari; après cela, grand seigneur, et enfin hobereau: telles ont été les significations successives du mot *baron*.

Chacun peut aisément juger du sens dans lequel ce mot a dû être pris par l'auteur de la *Noble Leçon*, et dès lors du temps où a été composé le poème.

Cet important indice n'est pas le seul qui le fasse remonter au douzième siècle.

Ayant à parler des persécutions qui sévirent sur les premiers chrétiens, la *Noble Leçon* appelle les persécuteurs, des *Sarrasins*: (vers 331). Cette expression ne peut avoir été employée qu'à une époque où les Sarrasins étaient encore un sujet de terreur et des agents de violence pour les chrétiens.

J'ignore jusqu'à quelle époque ils se sont maintenus en Italie; mais dans le nord de la France, ils furent détruits par Charles-Martel en 732; et dans le midi ils se maintinrent partiellement, en diverses localités isolées, jusqu'au onzième siècle. On dit même que dans les Alpes du Dévoluy, peu éloignées des montagnes vaudoises, ils persistèrent jusqu'au douzième. Ce serait donc au moins dans le douzième siècle, que cet indice nous amènerait à placer l'origine de la *Noble Leçon*.

Ce serait même au commencement bien plutôt qu'à la fin de ce siècle, que nous serions conduits par le sujet du poème: ou du moins par le motif qui détermina l'auteur à l'entreprendre. — C'est, dit-il (au commencement et à la fin), parce qu'il faut nous préparer à la prochaine fin du monde.

On sait que ce fut pour l'an mil, que la fin du monde avait été prédite ; lorsque cette date fut franchie, on se trouva dans l'onzième siècle, qui ne cessa d'attendre avec terreur la catastrophe annoncée ; quand le siècle eut fini, tout respira ; ce ne fut plus qu'exceptionnellement et dans des régions reculées, que pendant quelques années encore, les esprits attardés restèrent dans l'appréhension.

Tel est le temps que la *Noble Leçon* paraît désigner dans son sixième vers :

Bén ha mil é cent anez compli entièrement
Qué fo script alora qué sen al dérier témp.

(Ce dernier vers est le septième. Les accents n'ont été mis que pour la prononciation. Une légère modification dans la division des mots, a été introduite dans le dernier vers, pour lui donner un sens compréhensible).

Je n'insiste pas sur cette date (quoique je croie parfaitement authentique le vers qui la renferme) parce qu'elle a été contestée, et que la discussion sur ce point m'écarterait du but que j'ai en vue.

Pour le moment, je ne veux retenir que ceci : c'est que la *Noble Leçon* avait paru, ou parut à

l'époque de l'arrivée de Valdo, dans les montagnes vaudoises.

Ce poème, du reste, ne doit pas avoir été le seul, ni le premier: *Lo Novel Sermon* offre la même prosodie archaïque; l'un et l'autre sont des compositions déjà considérables, et qui témoignent d'une culture antérieure.

Lo Desprézi del Mont a des vers déjà plus réguliers; les poèmes en strophes viennent ensuite, indiquant de nouveaux progrès dans la forme, sur le même fond de pensées, précédemment acquis.

Enfin, sans discuter sur les détails, on peut dire que ces poèmes attestent un mouvement littéraire, qui n'était pas à ses débuts; et la question qui nous touche maintenant, est de savoir si cette littérature locale, a été indigène ou importée.

IV.

Que la littérature vaudoise est d'origine indigène.

M. VALLAT, dans son intéressant opuscule, *De l'origine de l'Eglise évangélique des Vallées Vaudoises* : (Genève 1878, pages 28 et 29), s'exprime ainsi : « C'est dans le midi de la France » qu'ont été composés les anciens poèmes dits » *Vaudois*; et ce sont les disciples de Valdo, » qui les ont apportés dans les Alpes ». — Pour réfuter cette assertion, il suffit de rappeler que dans tous les idiomes d'origine française, la *distinction des cas* s'est maintenue jusqu'au XV^e siècle et que, n'étant observée dans aucun des ouvrages dits *Vaudois*, ces derniers ne peuvent avoir été composés en France, ni par conséquent apportés de là en Italie, trois siècles auparavant.

Pourrait-on prétendre, avec plus de raison, qu'ils aient été composés par des disciples de Valdo devenus Italiens ?

Il est clair que les Français venus avec Valdo, ont dû, par le laps des temps, devenir Italiens; comme ceux qui se sont réfugiés en Suisse, en Brandebourg et en Hollande, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes ont pris peu à peu tous les caractères (à peu-près) de leur nationalité adoptive. Cependant, l'usage de la langue maternelle, s'est conservé pendant plus d'un siècle, dans chacune des petites colonies qu'ils avaient fondées. Il en fut de même à l'époque de la réformation, pour les italiens réfugiés à Genève; où ils eurent une église italienne, qui dura fort longtemps.

Il est constaté d'ailleurs que la langue des immigrants, n'est jamais remplacée par celle de leur nouveau milieu qu'au bout de trois ou quatre générations, au moins. C'est ainsi qu'au Canada on parle encore le français et que les vaudois émigrés en Wurtemberg, au commencement du dernier siècle, conservaient encore l'usage de cette langue au commencement de celui-ci. Ils comprennent et parlent cependant l'allemand, mais éprouvent beaucoup de difficulté à l'écrire.



C'est que le génie d'une langue ne s'acquiert pas avec la connaissance des mots. Un descendant de réfugiés français à Berlin, un homme distingué et fort instruit, M. Ancillon, qui a même été, si je ne me trompe, ministre de l'instruction publique en Prusse, ayant à écrire ses mémoires les a encore écrits en français. Comment les disciples de Valdo, à peine arrivés en Italie, eussent-ils pu, d'emblée, composer des poèmes dans un idiome étranger? Et puis, des émigrés en voie d'installation, ne sont pas dans des conditions qui leur permettent de se livrer à des travaux littéraires; il n'en est pas du moins un seul exemple, que je sache, dans toute l'histoire des colonies.

Jamais d'ailleurs aucune littérature n'est née ainsi, *ex-abrupto*, sur un sol étranger. Toute littérature est une floraison de la société où elle se produit: cette dernière a dû recueillir en elle des éléments productifs, avant que de produire; sa formation, sa croissance, sa culture antérieure, pour arriver à la fécondité littéraire, ont dû prendre du temps; il y a là un passé inconnu qui s'affirme par ses résultats apparents.

Comme ces grandes algues du fond de la mer, qui viennent fleurir à sa surface, invisibles dans leurs profondeurs, mais apparentes par leur cime, une éclosion littéraire suppose toujours des racines d'ancienneté, qui peuvent être inaperçues, mais qui s'attestent par leurs fruits.

Il n'est donc pas probable que les poèmes valdois, aient été composés par les disciples de Valdo; tout affirme au contraire qu'ils sont l'œuvre des habitants originaires des Vallées vaudoises.

Comment alors, expliquer l'éclosion presque soudaine, de cette littérature locale, qui n'apparaît précisément qu'à la venue de Valdo ?

V.

Influence de Valdo sur l'épanouissement
de la littérature vaudoise.

On demande pourquoi la littérature vaudoise, n'apparaît qu'à l'arrivée de Valdo.

D'abord elle a pu se produire auparavant; toutes ses productions ne nous sont certainement point parvenues.

Les premiers essais d'une littérature naissante, tombent presque toujours dans l'oubli; cela devait surtout arriver lorsque les écrits, ne se perpétuant que par des copies à la main, on cessait de reproduire des essais de moindre valeur, pour recopier de préférence des ouvrages plus importants. La *Noble leçon* fut de ce nombre, ainsi que la plupart des autres poèmes. Ce ne sont pas là les premiers essais d'une littérature naissante.

On sait que toutes les littératures ont commencé par la poésie; ici les poèmes, se succèdent sur des rythmes de plus en plus par-

faits: *La Barca* d'abord; puis *Lo novel confort*, en quatrains monorimes: *Lo Payre Eternal*, en tercets; et finalement *l'Avangeli de li quatre semencz*, cette vaste et ingénieuse paraphrase de la Parabole du Semeur, qui par la souplesse du style, la richesse des rimes, l'ampleur des développements, et la délicatesse des pensées, me paraît être le plus parfait des poèmes vaudois.

Je n'entends point dire par là qu'il soit le plus récent, il est des littératures qui débutent par leur chef d'œuvre: Homère et Dante en sont la preuve. Ce n'est point par rang d'âge, mais par ordre de mérite littéraire, que j'ose ainsi parler de ces poèmes, selon mes propres et très-contestables appréciations.

Quelle que soit du reste la classification que l'on adopte à leur égard, on ne saurait disconvenir que cette floraison si abondante peu après la venue de Valdo, peut-être même en partie antérieure, n'ait dû avoir, pour se produire, une source féconde de pensées et de sentiments, qui suppose une société déjà établie, ayant un passé collectif, et un fonds commun d'inspiration.

Mais pourquoi ces germes antérieurs n'auraient-ils pas éclos plus tôt ?

D'abord, nous l'avons dit, il peut en être éclos qui n'aient pas survécu : puis toutes les éclosions ne réussissent pas : enfin les habitants de ces montagnes, avaient probablement plus d'intérêt à se faire oublier, qu'à attirer sur eux l'attention. La venue de Valdo, avec ses disciples, en augmentant leur nombre, et sans doute leurs relations, accrut leurs forces, doubla leur zèle, remua les esprits, dont elle hâta peut-être la maturité, comme fait le vent sur les blés ; et l'exemple de courageuse résolution, donné par la venue de ces nouveaux frères, dut vaincre un peu cette timidité naturelle aux isolés, aux opprimés, dont on retrouve assez souvent des indices, dans l'histoire ultérieure du petit peuple vaudois. De là, par exception, à cette époque d'accroissement subit, un élan d'expansion inattendue, qui fit éclore les germes de poésie, cachés jusqu'alors dans une vie silencieuse, et qu'on vit soudain s'épanouir dans ces poèmes.

Une dernière observation.

Les disciples de Valdo, qui, répartis en plusieurs groupes, allèrent former diverses colonies,

n'ont nulle part laissé des ouvrages semblables ; cela ne semble-t-il pas indiquer qu'ils n'en portaient pas les éléments en eux ? En outre, ils ont partout disparu ; non, par la mort sans doute, mais par suite de leur absorption dans le milieu où ils entrèrent, et dont ils prirent la nature, différente probablement de la leur. La même chose, a dû arriver dans nos vallées. Les français sont devenus italiens ; mais comme le milieu dans lequel ils se fondirent, avait déjà un caractère semblable au leur, ils purent s'y laisser absorber, sans cesser d'être ce qu'ils étaient ; aussi s'y sont-ils maintenus, au moins par le nom qu'ils avaient apporté, et qui devint celui du peuple similaire qui les avait accueillis.

Seulement pour les accueillir, il fallait qu'il existât ; et pour produire des ouvrages comme ceux que nous venons de rappeler, il fallait qu'il regnât déjà chez ce peuple une culture susceptible de les produire.

D'autres éléments encore sont nécessaires à la production d'une littérature ; il lui faut un public, un but, des sympathies ; ces éléments n'ont-ils pas dû eux-mêmes prendre du temps pour se constituer ? La Société à laquelle ils

appartiennent a dû exister avant leurs manifestations.

En admettant donc que ces fleurs de poésie ne fussent écloses qu'au souffle de Valdo, il serait encore indispensable de reconnaître, qu'elles sont sorties d'un terrain préparé avant lui.

L'origine des Vaudois indigènes, est donc antérieure à celle des Vaudois immigrants.

VI.

Que la société
où s'est produite la littérature vaudoise
a été de beaucoup antérieure à Valdo.

En réunissant les *poèmes Vaudois*, sous le titre général de *Monuments primitifs de la langue romane*, l'auteur du *Choix de poésies originales des Troubadours*, Raynouard n'a sans doute voulu qu'exprimer l'idée dominante, laissée par leur lecture.

Ayant présentes à l'esprit toutes les particularités du langage des Troubadours, par suite d'une longue pratique, son instinct de linguiste lui fit sentir d'emblée, que ces poèmes appartenaient à une époque plus reculée. Cette première impression d'un juge compétent et désintéressé, a une valeur qu'on ne peut méconnaître; mais elle acquerra plus de force encore, si elle se trouve confirmée par l'examen direct de ces ouvrages.

L'un des plus anciens de ces *monuments primitifs*, est, il me semble, le poème intitulé : *Lo novel Sermon*.

Il est écrit, comme la *Noble Leçon*, en grands vers à rimes assonantes, suivies par groupes irréguliers, mais ils sont d'une prosodie moins avancée, et réellement plus primitive. Les assonances n'y sont souvent qu'approximatives, ne reposant que sur de simples analogies de prononciation, auxquelles encore il faut parfois mettre de la complaisance.

Ainsi dans ces vers (du 338 au 341)

Que tot home, local es serf de Jesu Xrist
Se tegna a grant honor e a noble conquest,
Cant el es persegu, e mort. e tengu vil.
Per portar quella enseгна ont es lo nom de Xrist.

(Que tout homme, lequel est serf de Jésus-Christ,
Se tienne à grand honneur et à noble conquête,
Quant il est persécuté, et (menacé de) mort et tenu vil,
Pour porter cette enseigne où est le nom de Christ).

On voit que la richesse des rimes n'est pas ce qui préoccupait l'auteur de ces vers. On peut en conclure qu'il était assez rapproché du temps où les vers se faisaient encore sans rimes; et par conséquent peu éloigné de celui où le latin cessa d'être en usage.

Le titre même du poème, tend à justifier cette vue. Le mot *sermon*, n'y a pas le sens qu'on lui donne aujourd'hui; il signifie ici tout simplement *discours*; c'est-à-dire qu'il a conservé son acception latine. En latin, *sermo* ne signifie pas autre chose; et des locutions traditionnelles, parvenues jusqu'à nous, en font foi: ainsi, on dit indifféremment: le *sermon*, ou le *discours* de Jésus sur la montagne.

Le premier vers de l'ouvrage, contient également un latinisme: *o frayres carissimes.....* en latin, *Fratres carissimi....* (et l'italien a hérité de ces formes superlatives; le français, au contraire, les rend par l'adjonction d'un adverbe, *très, fort, bien*, etc: c'est là un indice de plus, — et très-important puisqu'il tient à la syntaxe des langues, — de la formation italienne de l'idiome vaudois).

Au second vers: *Prego vos....* c'est encore du latin: *vos precor*; et déjà de l'italien: *vi prego*. Mais en revanche, la fin du premier vers est française: *entendé mon parler*; (c'est moi qui accentue). On pourrait multiplier ces exemples, disséminés dans tout l'ouvrage. — Et, en le parcourant, on peut aussi y relever un assez grand

nombre d'éléments espagnols; surtout dans les désinences, où se marque l'accent national. Ces désinences en *or* et en *os*, qui sont si rares en italien et en français, mais si communes en Espagne, sont assez abondantes dans ces poèmes, — plus, du moins, que dans les autres compositions vaudoises.

Ainsi, *ambedos* (vers 15), *cubitos* (87), *misericordios* (51), *péreisos* (170), *golicios* (177). Puis encore: *li rubador e li murmurador* (vers 278, 279), *li cantador e li ballador* (528), *lavorador* (100), *enganador* (283), etc.

Le langage de ce poème réunit ainsi des éléments propres aux trois langues neo-latines, comme s'il avait été composé à une époque où ces éléments ne s'étaient pas encore séparés, pour se répartir entre trois idiomes distincts; c'est-à-dire que la formation de l'idiome vaudois aurait eu lieu avant que ces trois langues eussent été complètement distinctes.

J'ignore à quelle époque l'espagnol et l'italien se sont détachés du latin, leur souche commune, ainsi que du français. Une ancienne inscription de Madone, recueillie à Pise, porte ces mots:

In mare irato, in rapida procella,
Invoco te, nostra benigna stella.

Cette inscription est à la fois toute latine, et déjà toute italienne. *Dans la mer irritée, dans l'orage impétueux, c'est toi que j'invoque, ô notre propice étoile.*

L'image, au dessus ou au dessous de laquelle, ces paroles étaient écrites, devait être celle d'une *Madone de bon secours*, invoquée par les marins. Cela suppose que Pise était alors un port de mer; et on doit savoir à quelle époque, à peu près, elle a cessé de l'être. On peut présumer qu'alors l'italien n'était pas encore détaché du latin.

Quant au français, j'ai sous les yeux des échantillons successifs de cette langue, à partir du neuvième siècle. (Dans TISSOT *Leçons de littérature* in-4°, Paris, 1835; T. I. et II.) A cette époque le français n'est pas encore reconnaissable; mais deux siècles après, il commence d'offrir des traits, qui ne permettent plus de méprise.

Voici les premières lignes d'une traduction du *Second livre des Rois* faite au onzième siècle.
— *Li secunds livres des reis.* (L's, qui termine

chacun des deux premiers mots, est un de ces *signes des cas*, qui caractérisent le français primitif, et les idiomes romans d'origine française. *Secunds*, de *secundus*. Et l'on saisit ici, de même que plus loin, dans le mot *encontre*, qui est écrit *encuntre*, la première influence de l'accentuation française, qui a donné à l'*u* latin la prononciation de l'*o*, comme on le voit dans le mot *album*, qui se prononce *albom*).

Je reprends le texte: *Sathanas* (Satan) *se eslevad encuntre Isrël, e entichad David que il feist anumbred ces de Israël e ces de Juda*. C'est-à-dire qu'il enticha David (de l'idée) de faire dénombrer ceux d'Israël et ceux de Juda.

Ce n'est point assurément la langue du dix-septième siècle, mais le français y est déjà reconnaissable.

Au siècle suivant (XII siècle) la langue des troubadours était en pleine floraison. Ses productions n'offrent plus, dès lors, le caractère de monuments primitifs. Celles qui présentent ce caractère, seraient donc antérieures au douzième siècle.

Raynouard, en donnant aux poèmes Vaudois le titre de *Monuments primitifs de la langue*

romane, a constaté un fait de linguistique, dont sa compétence spéciale, lui permettait aisément de juger: au moins par une vue d'ensemble, et d'une façon générale, sans rechercher les différences natives des idiomes. Il a ainsi mis en relief ce caractère commun de ces poèmes, sans prétendre à chacun une date précise.

Ce caractère commun, outre l'uniformité élémentaire du langage, implique un ensemble de détails, relatifs à la vie commune, qui témoigne d'une unité morale et religieuse, dans la société dont ils sont le produit et l'expression.

Si à cette unité organique dans la vie sociale, se joint un type de race particulier, la société qui réunira ces deux caractères, aura une individualité ethnique, qui l'empêchant de se confondre avec ses alentours, permettra de la suivre plus aisément, pour remonter dans son passé.

Sans entrer encore dans cette recherche, on peut dire, en toute assurance, que la peuplade Vaudoise a dû nécessairement précéder les poèmes qu'elle a produits; comme un arbre, dont l'existence est déjà longue, lorsqu'il commence de porter des fruits.

Ainsi une littérature, dont les commencements visibles, mais déjà distingués, remontent au douzième siècle, a dû nécessairement avoir pour support une société plus ancienne qu'elle; et la vie de ce groupe social, pour être entrée alors dans une phase productive, a dû non moins nécessairement avoir une durée antérieure de préparation, pendant laquelle il faut que ses éléments producteurs aient pu se constituer: non seulement au point de vue de la langue, mais surtout des idées et du milieu auquel ses produits devaient être adoptés: ce qui suppose une période plus ancienne encore, dans laquelle a dû s'opérer cette élaboration.

Ainsi la société à laquelle appartiennent les poèmes Vaudois, qui en reflètent le caractère, doit avoir été distincte de ses alentours bien avant le douzième siècle.

Le titre même du poème, dont nous avons parlé en commençant, constate un passé, dans lequel il nous laisse entrevoir des dispositions locales, toutes semblables à celle dont il est issu.

Ces mots, en effet: *Novel Sermon*, *Novel confort*, disent bien que de pareils ouvrages avaient déjà paru avant ceux-ci, puisque ces derniers

déclarent être venus après eux ; et ces termes : *Nouveaux discours, nouvelles instructions encourageantes*, supposent évidemment des discours précédemment parus, des instructions antérieurement données.

Lors donc qu'une société se présente ainsi devant l'histoire, avec un idiome spécial, une littérature, une existence propres, à un point quelconque de la durée : et qu'à partir de ce point elle a continué de garder son individualité à travers les changements et les fluctuations séculaires du milieu plus vaste dans lequel elle s'est trouvée comprise : comme les Gaëls en Angleterre, les Bretons en France, les Basques dans les Pyrénées (et le type Vaudois n'est pas moins prononcé que le leur (1) : n'est-il pas rationnel de dire qu'avant d'avoir été connue, avant d'avoir produit des œuvres littéraires (car l'époque de production est déjà, pour une société,

(1) Ce type a été retracé dans l'*Esquisse des Vallées Vaudoises*, mise en tête de la nouvelle édition de l'*Israël des Alpes* (Paris, 1880, libr. Bonhoure, 48 rue de Lille).

Quand on a parcouru les contrées environnantes, où il n'est nulle part de type qui domine, on est d'autant plus frappé de celui des Vaudois. C'est dans les montagnes qu'on le retrouve intact ; aux abords de la plaine il est souvent mélangé.

une époque avancée) cette peuplade, ainsi individualisée par la permanence de ses traits distinctifs, a dû exister avant l'apport successif des éléments nouveaux dont s'est formé le milieu, dans lequel elle s'est maintenue ?

Ces individualités ethniques, pas plus que ces individus isolés, ne sauraient conserver un souvenir direct de leur naissance, de leurs premiers jours. Ce n'est que par des notions traditionnelles et parfois légendaires, qu'elles peuvent avoir le sentiment de leur âge, plutôt qu'une idée exacte de leur origine.

Mais ce sentiment héréditaire, est loin d'être sans valeur. On en tient grand compte, lors qu'il s'agit des peuplades que nous avons citées ; et, à la suite des mêmes faits, pourquoi la même loi de déduction ne serait-elle pas applicable aux Vaudois ?

Qu'on me cite une nation quelconque, une seule peuplade offrant un caractère de race, sans avoir une haute antiquité : ou seulement qui ait produit une littérature comparable à celle des Vaudois, sans avoir eu précédemment plusieurs siècles d'existence, et je retire mes

conclusions : non pour les désavouer , mais pour les soumettre à un nouvel examen.

Jusque là , il m'est permis de les croire fondées ; et de considérer dès lors cette légende de *l'existence immémoriale des Vaudois* comme l'expression d'un fait non seulement plausible mais réel : le trouvant établi par la logique des choses , non moins que par l'analogie universelle de tous les faits semblables historiquement démontrés.

APPENDICE

Sur la manière dont le français actuel est issu de la langue *d'oc* et de la langue *d'oïl* je ne connais pas de traité spécial ; mais cette question a été abordée dans plusieurs mémoires de l'*Académie des inscriptions et belles lettres*, ainsi que du *Journal des savants* et surtout par LITTRÉ dans son *Histoire de la langue française*. (Deux volumes, Paris, chez Didier.) — Sur les *Chansons de geste* et le *Roman de la Rose* : l'*Histoire littéraire de la France*, du T. II au T. VII. — Sur les rapports du français avec l'italien, lors de leur formation commune... (car le Dante ne les séparait pas et il y joignit même l'espagnol). Dans son ouvrage en prose intitulé *De vulgari eloquentia*, il dit : « ces langues n'en » font qu'une, bien qu'elles paraissent trois. » Pour signe d'affirmation les uns disent *oc*, les

» autres oïl, les autres si; ce sont les Espagnols, les Français et les Italiens. (Traduit et cité par VILLEMMAIN, dans son *Cours de littérature Française*, dixième leçon). C'est dans la première partie de ce cours, qu'il traite du développement comparatif, du français et de l'italien.

Quant au fait que Dante aurait commencé son poème en provençal, je l'ai lu dans une *Histoire de la littérature italienne* (par GINGUENÉ, je crois). Il y est dit qu'il avait eu d'abord l'intention de l'écrire en latin, mais que cette langue n'étant plus comprise de tout le monde, il se décida à le faire en provençal, qu'il en écrivit ainsi deux chants et demi; et que ce fut sur les observations d'un moine d'Italie (dont le nom est indiqué) qu'il reprit le tout en italien.

L'état dans lequel se trouvait alors le langage de sa patrie, et l'exemple de son maître, *Brunetto Latini*, justifient ces hésitations. Brunetto Latini a publié en français un recueil intitulé : *Thrésor*, où il s'exprime ainsi : « Se aucuns de-
» mandoit pourquoi chis livres est écrit en rou-
» mans, pour chou (ce) que nous sommes
» italien, je dirois que ch'est pour chou (ce)
» que nous sommes en France, et pour ce que

» la parleure en est plus délitable et plus com-
» mune a toutes gens. » (cité par VILLEMAIN ,
X^e Leçon).

Quant à l'état dans lequel la langue vulgaire se trouvait alors en Italie, voici ce qu'en dit le Dante lui-même dans son ouvrage précité : *De vulgari eloquentia*. — Ce mot *eloquentia*, ne doit point être pris dans le sens d'*éloquence*, mais d'*élocution*).

« Il y a , dit-il, quatorze idiomes principaux,
» qui remplissent toute l'Italie. Mais chacun d'eux
» se subdivise lui-même en un si grand nom-
» bre , que je porterais à mille toutes les va-
» riétés des langages , qui se parlent en deça
» comme en delà des Appennins » (cité par VIL-
LEMAIN : *Cours de littérature*). (L'idiome vaudois faisant partie de cette multitude de dialectes dont s'est formée la langue italienne, il n'est point hasardé de dire qu'il a contribué à la former.)

N'est-ce pas là cette *cohue de dialectes* que j'avais signalée pour la France , mais dont la France , alors , était déjà sortie ? — Je ne tiens pas à l'expression, et n'ignore point que les langues ont un développement organique qui

suit des lois régulières : mais ces lois sont loin d'être complètement connues , (pour moi du moins). — J'admets qu'une langue , entourée de ses idiomes dérivés , est comparable à un arbre dont chaque rameau pousse à une place déterminée par le cours même de la végétation. Rien ne naît du hasard ; et les idiomes formateurs d'une langue peuvent être comparés aux racines de l'arbre ; mais tout en suivant les lois de leur nature , les arbres produisent parfois d'inextricables fourrés.

La Gaule en était là , au point de vue linguistique , à l'époque de Jules César. Le latin y fut la première langue générale ; mais il y arriva comme une plante exotique , qui fut bientôt étouffée , par les productions indigènes , variables selon les localités , mais nées des détritits antérieurs , et qui devinrent les véritables racines de l'idiome moderne.

L'étude du langage vaudois suivi à travers les âges , pourra certainement jeter quelque lumière sur son point de départ : et la société proposée par Monsieur Rostan , en réunissant des matériaux dispersés ou inédits , accomplira une œu-

vre patriotique des plus précieuses pour l'historien.

L'examen comparatif des anciens documents fait en vue d'arriver à une récénsion définitive des plus importants d'entre eux , sera probablement une de ses premières occupations. Mais le langage des chants populaires , anciens et modernes, ne doit pas non plus être ajourné ; n'étant inscrits nulle part , ils cessent d'exister du moment qu'ils sont oubliés , et quiconque sait écrire peut dès maintenant s'occuper de les recueillir.
